

# Grandes lignes de la "CIVIC COMMISSION for AFRICA" (C-CfA)

## La «COMMISSION CIVIQUE pour L'AFRIQUE»

Ce document a été élaboré à l'attention de ceux qui sont intéressés par le concept de la "Commission Civique pour l'Afrique" (C-CfA) afin de sensibiliser efficacement l'arène internationale et japonaise sur le sort des personnes démunies en Afrique.

Nous vous prions de bien vouloir diffuser ce document à d'autres organisations et d'encourager une organisation remplissant les conditions requises afin qu'elle représente votre société civile et qu'elle devienne un candidat à l'Organisation de Membre de la C-CfA.

### 1- CONTEXTE

- En 2008, la 4<sup>ème</sup> TICAD (Tokyo International Conference on African Development) et le Sommet du G8 se tiendront au Japon. Pour ceux qui travaillent au sein de/avec l'Afrique, il s'agit des grandes opportunités pour mobiliser l'attention internationale et japonaise aux questions africaines.
- En tant qu'Organisation Non Gouvernementale japonaise qui a toujours œuvré à l'APD japonaise « plus civique en faveur des personnes démunies », TICAD Civil Society Forum (TCSF) entend prendre une part active dans la mise en place d'une « arène internationale et japonaise pour l'Afrique en 2008 ».
- Le fait de placer la Société Civile Africaine au centre de l'agenda global ou de tout le processus des événements internationaux relatifs à l'Afrique est essentiel pour la discussion significative en vue d'éradiquer la pauvreté en Afrique. Le rôle des organisations japonaises de la société civile sera de créer un environnement propice à la réalisation de cet objectif.

#### TICAD Civil Society Forum (TCSF)

est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) japonaise créée en 2004 qui s'est fixé pour mission de faire parvenir la voix de la société civile et des organisations communautaires africaines au niveau des décideurs japonais et des citoyens du monde entier. TCSF voudrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes en Afrique et surtout de celles meurtries par la pauvreté. Dans l'immédiat, TCSF voudrait « influencer la TICAD IV et le Sommet du G8 » qui devront se tenir au Japon en 2008, afin que ces deux événements soient plus « orientés vers les personnes démunies » et « centrés sur les populations ».

### 2- OBJECTIF

- La « Commission Civique pour l'Afrique (C-CfA) » est un directoire qui sera chargé de porter la voix de la Société Civile Africaine à l'arène internationale qui sera créée au Japon en 2008 pour faciliter les efforts de sensibilisation par la Société Civile Africaine auprès de la communauté internationale dans le but de réaliser le « développement plus civique en faveur des personnes démunies ».
- C-CfA rédigera un papier de plaidoyer « Voix de la Société Civile Africaine » en vue de la TICAD IV et du Sommet du G8 en 2008. Elle enverra leurs délégués au Japon (juillet 2007, décembre 2007 et avril/mai 2008) pour présenter ce papier.

### 3- STRUCTURE

- **La Commission** sera composée de la manière suivante :
  - (1) Organisations Membres de la Commission **basée sur Pays** : de 54 pays africains
  - (2) Organisations Membres de la Commission **basée sur Acteur** : représentants des femmes, des agriculteurs, des personnes vivant avec le VIH /SIDA et des personnes handicapés.
- **Le Comité de Pilotage** sera composé de 5 Organisations Membres de la Commission basée sur Pays, élues par d'autres organisations de membre et de 4 Organisations Membres de la Commission basée sur Acteur.
- Les images suivantes sont des schémas de la « Commission » et du « Comité de Pilotage ».

Image 1 Composition de la Commission Civique pour l'Afrique

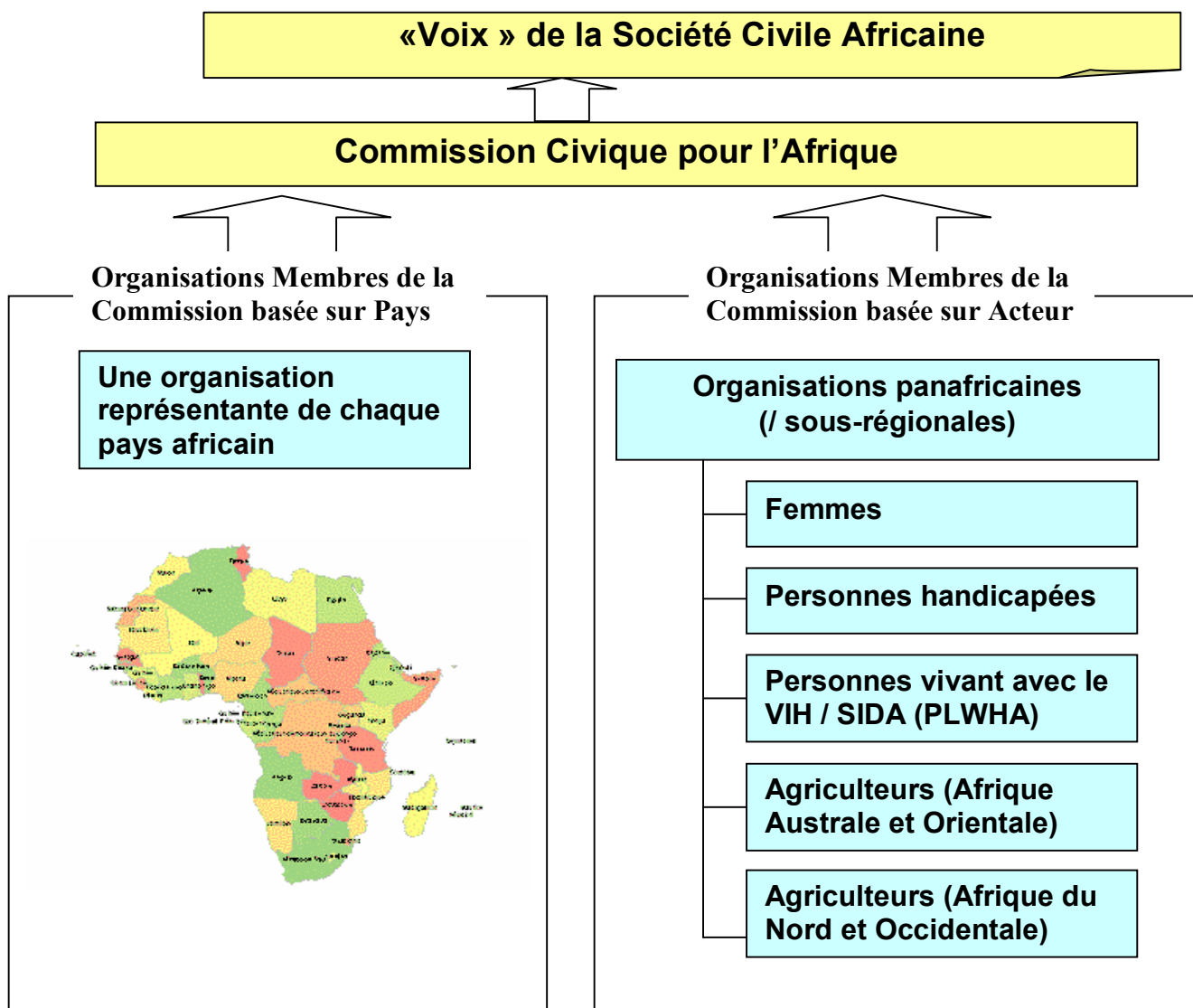
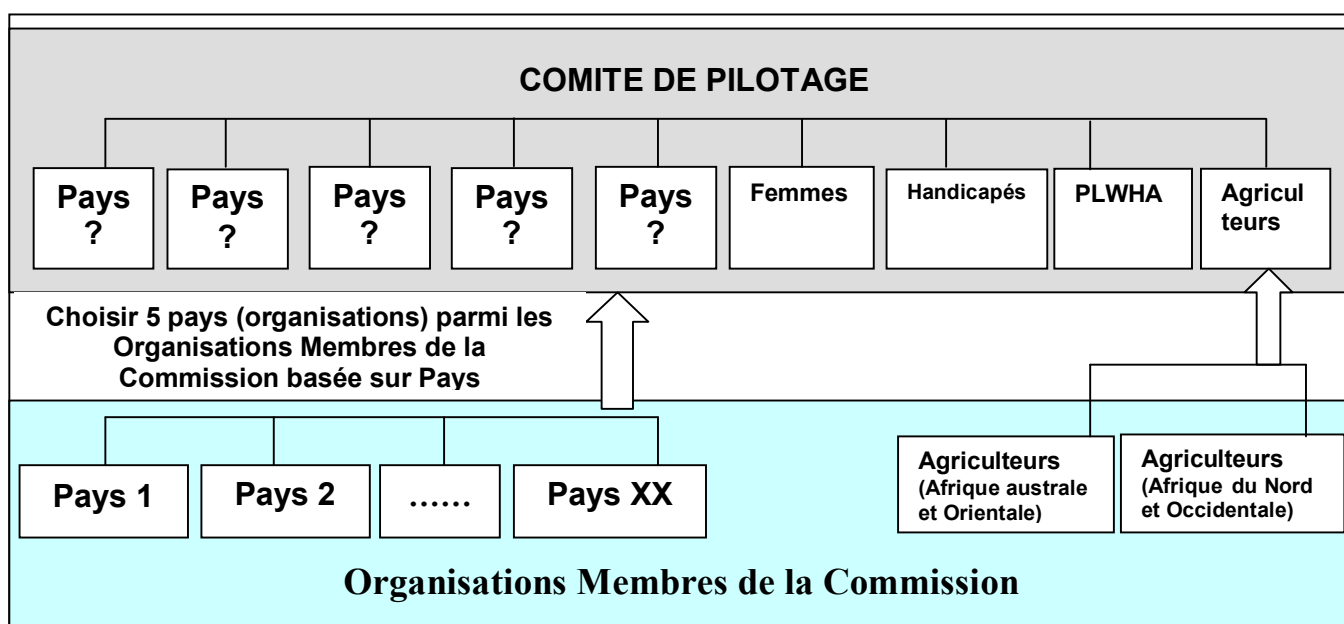


Image 2 Composition du Comité de Pilotage



## Informations détaillées

### Comment devenir une Organisation Membre de la Commission Civique pour l'Afrique (C-CfA) et son Comité de Pilotage ?

\* Ce sont les informations pour ceux qui sont intéressés à devenir une Organisation Membre de la « Commission Civique pour l'Afrique » et son Comité de Pilotage.

\* Veuillez lire ces informations attentivement et déposer toutes informations nécessaires et demandées ici jusqu'à chaque date limite.

\* Merci de vous rappeler que l'application tardive ne sera pas acceptée.

### 1. Critère pour les Organisations membres de la « Commission Civique pour l'Afrique »

#### (1) Organisations Membres de la Commission basée sur Pays

qui sont capable de :

- représenter la société civile du pays (y compris les organisations de base) ;
- mener à bien la présente tâche avec ses propres ressources financières ;
- être responsable de diffuser l'information obtenue de la C-CfA et de recueillir les voix au niveaux de base ;
- travailler de manière constructive avec les autres membres afin d'atteindre l'objectif de consolider les voix des citoyens africains ;
- placer le personnel le plus adéquat pour représenter leur organisation ;
- communiquer aisément et rapidement par courrier électronique.

De préférence, ses organisations constituent

- des corps qui organisent leurs sociétés civiles pour le suivi du DRSP si leurs gouvernements l'ont introduit.

#### (2) Organisations Membres de la Commission basée sur Acteurs

qui sont capable de :

- représente les organisations relatives et travaille pour l'Afrique entière ;
- mener à bien la présente tâche avec ses propres ressources financières ;
- être responsable de diffuser l'information obtenue de la C-CfA et de recueillir les voix au niveaux de base ;
- travailler de manière constructive avec les autres membres afin d'atteindre l'objectif de consolider les voix des citoyens africains ;
- communiquer aisément et rapidement par courrier électronique.

### 2. Procédures de sélection des Organisations Membres de la Commission Civique pour l'Afrique

#### (1) Diffusion de l'information sur la Commission Civique pour l'Afrique

- La diffusion de l'information relative à ce projet sera faite par TCSF et toutes les organisations qui adhèrent à ce concept, auprès des organisations les plus convenables comme membres candidats.

#### (2) Sélection

- Les organisations candidates aux Organisations Membres de la Commission Civique pour l'Afrique devront déposer la fiche ci-jointe dûment remplie **au plus tard le 10 mars 2007 au siège de TICAD Civil Society Forum (TCSF)**.
- Lors de l'atelier organisé au **Forum Social Mondial** à Nairobi en janvier 2007, les participants ont recommandé une organisation comme représentant de leur pays. TCSF encouragera ces organisations à poser leur candidature pour devenir Organisation Membre de la Commission Civique pour l'Afrique.

- S'il y a plusieurs candidats dans un même pays, ils devront s'organiser pour désigner un seul candidat. Cela devra se faire **au plus tard le 20 mars 2007**.
- Si cette procédure n'aboutit pas, le Comité de Conseil et le TCSF se chargeront de choisir **au plus tard le 25 mars 2007** les Organisations Membres conformément au critère n° 4 (noté ci-dessous).
- **Aucun dossier ne sera accepté après le 10 mars 2007**.
- La Commission sera établie au **1<sup>er</sup> avril 2007** avec « mailing-list ».

### **3. Mandat du Comité de Pilotage et les critères de sélection de leurs organisations de membre**

#### **(1) Mandat du Comité de Pilotage**

Le Comité de Pilotage est responsable de :

- diriger le secrétariat de la Commission ;
- chercher le fonds pour le fonctionnement de ce secrétariat ;
- diriger adéquatement la Commission pour réaliser un partenariat effectif entre toutes les Organisations Membres de même qu'entre la Commission et d'autres organisations africaines, internationales et japonaises ;
- élaborer une proposition pour la TICAD IV et le Sommet de G8 à partir des points de vue de la société civile africaine (titrée la « Voix de la Société Civile Africaine ») dans les délais prévus ;
- sélectionner les délégations les plus adéquates pour leur participation aux événements en vue de l'an 2008 voire Pré TICAD Civique (juillet 2007), symposium (décembre 2007) et TICAD IV (avril/mai 2008) au Japon.

#### **(2) Critères de sélection des organisations de membre du Comité de Pilotage**

Les organisations souhaitant d'être sélectionnées comme membre du Comité de Pilotage doivent :

- s'engager à travailler pour réaliser ce concept de la C-CfA ;
- avoir les ressources humaines et financières nécessaires pour accomplir le mandat du Comité de Pilotage ;
- avoir une riche expérience en matière de sensibilisation et de réseau avec les autres organisations ;
- avoir une bonne connaissance du contexte régional et international ;
- avoir l'accès à l'Internet pour discuter entre les membres ;
- ne pas utiliser la commission à des fins personnelles.

### **4. Procédures de sélection des Organisations Membres du Comité de Pilotage**

- **Les Organisations candidates** aux membres du Comité de Pilotage (parmi les Organisations Membres de la Commission basée sur Pays) devra faire parvenir une « Lettre de Motivation » au TSCF **avant le 15 avril 2007**.
- Les Organisations Membres de la Commission basée sur Pays voteront pour un candidat **entre le 17 et le 23 avril 2007**. (Le vote sera libre et secret.)
- Les 5 candidats qui auront obtenu le plus de voix constitueront le Comité de Pilotage.
- Le Comité de Pilotage déclara son établissement le **1<sup>er</sup> mai 2007**.

### **5. Suivi des activités et des fonctions des Organisations Membres de la Commission**

- Les organisations qui ont pris part à l'atelier lors du Forum Social Mondial et les organisations de base dans chaque pays seront chargées du suivi des activités des Organisations Membres de la Commission.
- Si leur représentant ne diffuse pas l'information ou est incapable de recueillir les voix de niveau bas, les organisations chargées du suivi pourront le signifier au Comité de Pilotage.
- Le Comité de Pilotage fera des suggestions aux organisations de membres pour l'amélioration de leurs performances.

## **Informations nécessaires**

**pour devenir un candidat à l'Organisation Membre de la Commission basée sur Pays**

Les organisations qui souhaitent devenir des candidats aux Organisations Membres de la Commission basée sur Pays doivent déposer les informations suivantes **au plus tard le 10 mars 2007 au siège de TICAD Civil Society Forum (TCSF)**.

**Veillez vous rappeler que le dépôt tardé ne sera pas accepté.**

Egalement, veuillez inclure **toutes les informations nécessaires**.

1. Informations sur votre organisation pour expliquer pourquoi votre organisation est adéquate.  
(but, historique, membres, organisations membres, activités, réseau, budget, ressource humaine etc.)
2. Nom de la personne qui sera chargée de cette commission est son CV.  
(Expliquer pourquoi cette personne est adéquate.)
3. Budget attribué pour devenir l'Organisation Membre de la Commission pour l'Afrique.  
(Somme en US Dollar et l'objet d'utilisation)
4. Liste des ONG (au moins 10) qui recommande votre organisation.  
(y compris les noms des représentants et leurs adresses pour contacter)

✓ **Le formulaire de candidature en Word est disponible.**

✓ **Si vous ne l'avez pas, veuillez nous le demander.**

**Pour plus de renseignement ;:**

**TICAD Civil Society Forum (TCSF)**

<http://www.ticad-csf.net>

Room 613-6, 7F Soudainishiwaseda Bldg. 1-21-1

Nishiwaseda, Shinjuku-ku, Tokyo 169-0051, Japon

Tél. & Fax : +81 3-5286-8261

Skype : tcsfoffice

Dr. Sayaka FUNADA CLASSEN

Vice président, TICAD Civil Society Forum

[network@ticad-csf.net](mailto:network@ticad-csf.net)

[sayakafc@aimsjapan.co.jp](mailto:sayakafc@aimsjapan.co.jp)

